

Enquêtes auprès des exploitations forestières et des scieries 2014

La récolte de bois continue de progresser

Avec 35 % de surfaces boisées, soit 2,5 millions d'hectares de forêt sur son territoire, Auvergne-Rhône-Alpes se positionne à la 3^e place des régions françaises. Elle figure en première position pour le volume de bois sur pied avec 486 millions de m³.

En 2014, la récolte de bois est en progression, dépassant les 5 millions de m³ et répond ainsi aux objectifs des politiques publiques engagées depuis plusieurs années.

Les volumes de sciages sont stables avec 1,8 million de m³ sciés en 2014. Les scieurs, à la recherche de valeur ajoutée, se modernisent. Les produits connexes de scieries sont de mieux en mieux valorisés.

Baisse du nombre d'exploitations forestières et de scieries

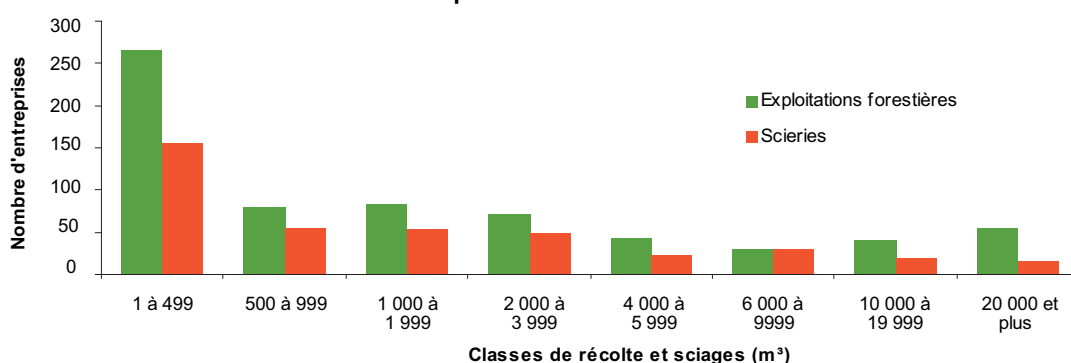
En 2014 en Auvergne-Rhône-Alpes, l'enquête annuelle de branche exploitations forestières a été réalisée auprès de 671 entreprises et l'enquête scieries auprès de 405 entreprises. Les entreprises mixtes concernées par les deux enquêtes sont au nombre de 219.

Le nombre d'exploitations forestières a diminué de 2,6 % et le nombre de scieries de 5,8 % sur un an. Ce recul est deux fois plus important qu'au niveau national.

La productivité des entreprises augmente et se concentre. Ainsi la récolte moyenne des exploitations forestières de la région en 2014 atteint 7 600 m³

par an environ, soit 600 m³ de plus qu'en 2013 ; elle reste encore loin de la moyenne nationale d'environ 12 200 m³ qui augmente de 700 m³ en un an. La progression est la même pour les scieries avec une production moyenne de sciage de plus de 4 500 m³ contre 4 300 en 2013 alors que la moyenne française reste stable. Dans la région, 71 % des volumes sont récoltés par seulement 8 % des exploitations forestières dont le siège est situé en Auvergne-Rhône-Alpes (56 entreprises). Pour les scieries, la moitié du volume régional est scié par uniquement 4 % des scieries basées dans la région (16 scieries).

Des entreprises de toutes tailles



Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2014

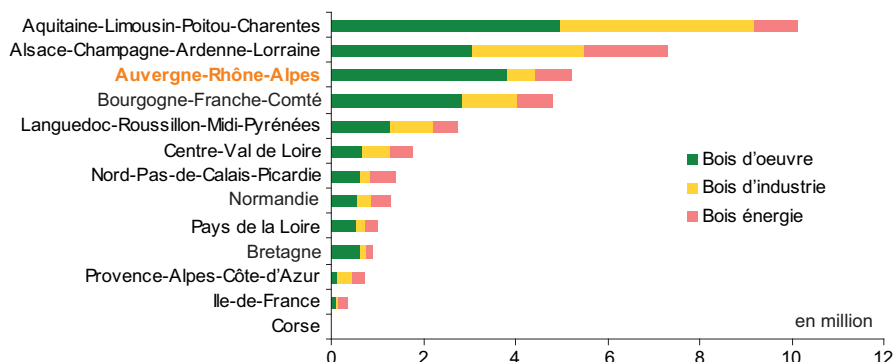
La récolte de bois progresse

La récolte régionale atteint un volume de 5,2 millions de m³ de bois ronds en 2014, en augmentation par rapport à 2013 comme au niveau français (+ 5 %).

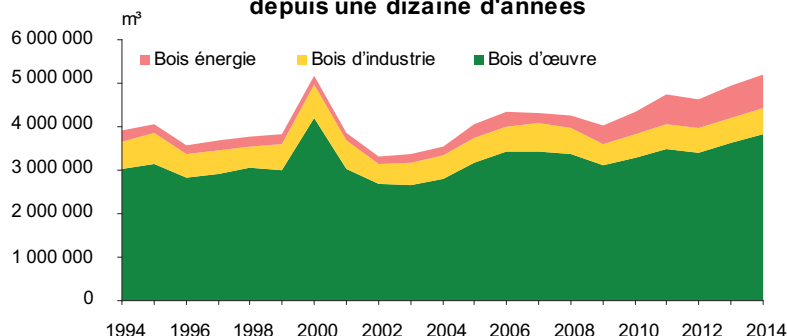
Les exploitations forestières d'Auvergne-Rhône-Alpes contribuent à hauteur de 14 % au volume total national. A l'image de l'année 2013, la région se positionne à la 3^e place des régions productrices tous usages confondus et à la 2^e pour le bois d'œuvre. Celui-ci est largement dominant avec un peu moins des 3/4 de la récolte. Les feuillus sont cependant toujours sous-récoltés : ils représentent 46 % du volume sur pied (223 millions de m³), mais seulement 8 % des bois d'œuvre récoltés.

Après une baisse en 2009 du fait de la crise économique, la récolte régionale a repris sa progression entamée en 2002. Le volume annuel de 2014 (5,2 millions de m³) atteint les pics liés à la tempête de 1999 (5,1 millions de m³). Depuis 2002, la récolte de bois énergie est en forte augmentation (+ 600 000 m³), à l'image de la progression du bois d'œuvre (+ 1 100 000 m³), tandis que la récolte de bois d'industrie progresse moins (+ 120 000 m³).

Volume (m³) récolté par région en 2014

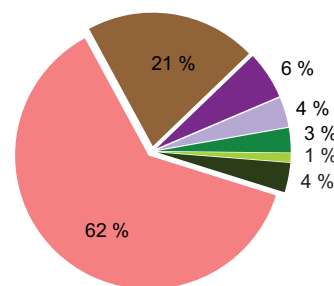


La récolte de bois en progression depuis une dizaine d'années



Récolte de Bois d'Oeuvre par essence en 2014

■ Chêne
 ■ Hêtre
 ■ Autres Feuillus
 ■ Sapin, épicéa
 ■ Douglas
 ■ Pin sylvestre
 ■ Autres conifères



Source : Agreste - Enquête exploitations forestières 2014

Volumes récoltés par département en 2014

en m ³ bois ronds au lieu de récolte	Grumes					Bois d'industrie		Bois énergie	Total récolte de bois	dont bois certifié*	dont exporté
	Feuillus	Conifères	Total	dont gestion durable	dont grumes exportées	Trituration	Autres				
Ain	77 119	232 711	309 830	173 864	3 402	38 924	4 758	61 886	415 398	214 570	6 815
Allier	107 716	173 735	281 451	79 133	5 005	44 743	8 246	73 812	408 252	114 509	5 522
Ardèche	1 971	170 198	172 169	75 725	s	41 890	931	71 755	286 745	98 631	s
Cantal	15 576	147 286	162 862	66 749	709	63 139	2 064	46 704	274 769	99 271	1 072
Drôme	8 608	49 039	57 647	28 890	2 683	42 430	9 385	85 628	195 090	60 355	2 683
Isère	35 026	209 525	244 551	94 601	s	31 791	35 330	135 979	447 651	112 387	8 022
Loire	8 628	358 835	367 463	131 837	1 352	22 750	4 554	36 076	430 844	151 054	2 013
Haute-Loire	1 714	515 431	517 145	122 467	1 420	51 526	12 717	48 219	629 607	158 079	s
Puy-de-Dôme	17 387	917 326	934 713	287 458	3 207	104 231	36 290	104 902	1 180 136	363 238	19 901
Rhône	8 329	335 543	343 872	122 044	3 174	30 966	1 744	30 496	407 077	135 047	5 290
Savoie	8 325	218 069	226 394	80 169	3 349	2 959	226	39 353	268 933	89 582	3 349
Haute-Savoie	1 557	218 255	219 812	87 753	s	1 095	0	42 803	263 711	94 881	s
Auvergne- Rhône-Alpes	291 956	3 545 953	3 837 909	1 350 690	31 493	476 444	116 245	777 615	5 208 213	1 691 606	66 222
<i>Rang de la région en France</i>	7	2	2	3	10	6	2	3	3	4	6
<i>Part du volume national (%)</i>	6	25	20	13	3	5	17	11	14	9	3

s : secret statistique
* Cf. définitions page 8

Source : Agreste - Enquête exploitations forestières 2014

Des objectifs ambitieux mais réalistes

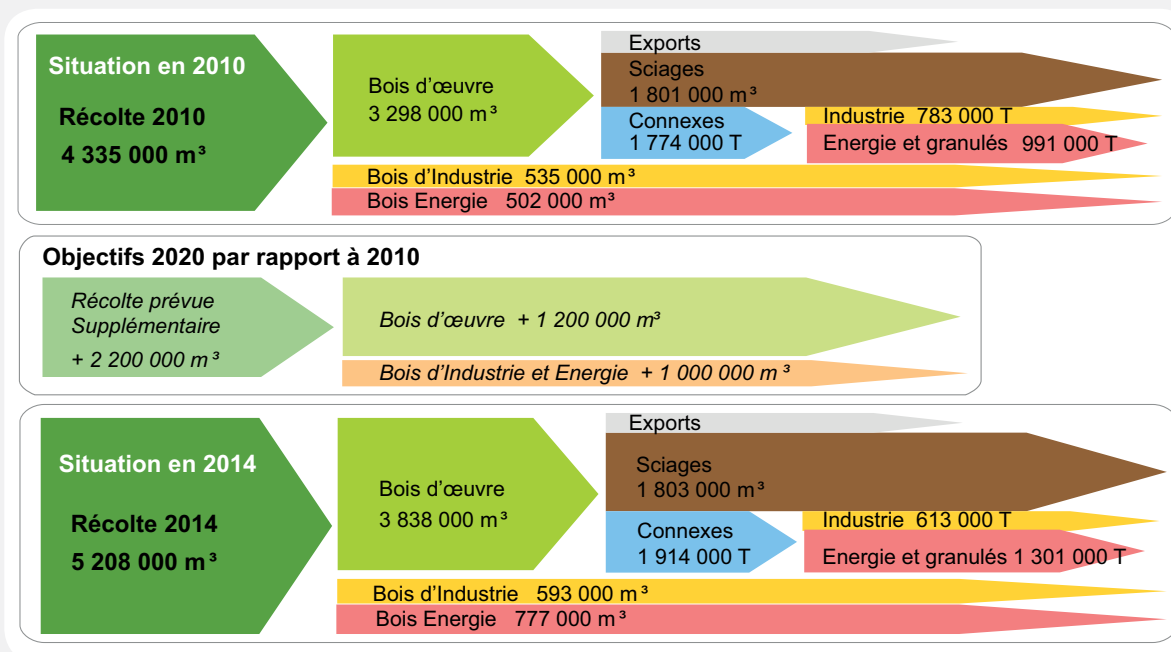
L'augmentation de la récolte répond à l'objectif des politiques publiques engagées depuis plusieurs années. Le document d'objectifs pour développer la filière bois-énergie en Rhône-Alpes signé en 2008 et le plan de mobilisation des bois en Auvergne daté de 2010, fixent des objectifs de récoltes supplémentaires à l'horizon 2020. Ces objectifs ont été synthétisés à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes sous la forme

des schémas ci-dessous, avec 2010 en année de référence.

Après une baisse dans les années 2008 et 2009, la récolte a de nouveau progressé en quatre ans de 873 000 m³ soit près de 40 % de l'objectif prévu sur 10 ans. Pour le bois d'œuvre, 45 % de l'objectif est réalisé avec 540 000 m³ de plus, dont 184 000 m³ dans le Puy-de-Dôme, 112 000 m³ dans la Loire, 92 000 m³ dans le Rhône et enfin l'Allier, le Cantal et la Haute-Loire. Le bois énergie se développe fortement avec 275 000 m³ supplémentaires dont 50 000 m³ dans l'Isère, 48 000 m³

dans la Drôme, 42 000 m³ dans l'Ardèche, 37 000 m³ dans le Puy-de-Dôme et 33 000 m³ en Haute-Loire. L'augmentation du bois d'industrie est plus lente.

En 2014, environ 20 000 T (source DRAAF – SRAL Phytopass) de bois brut (soit près de 24 000 m³) ont été exportés de la région essentiellement vers la Chine (17 000 T). Les essences exportées se répartissent entre le chêne (6 400 T), l'épicéa (4 200 T), le hêtre (4 300 T) et le sapin (3 500 T).



Le Puy-de-Dôme au-dessus du lot pour la récolte

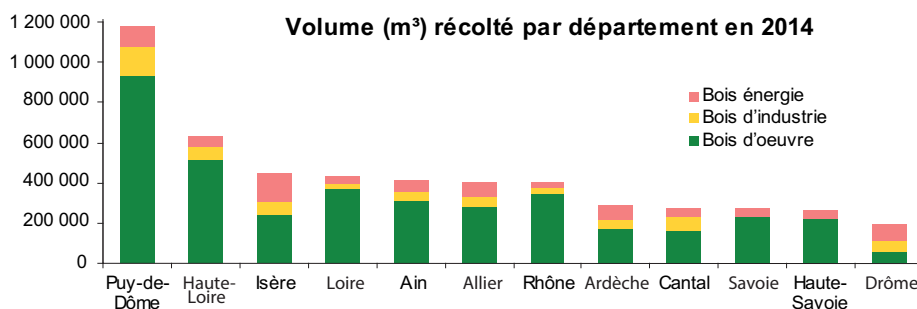
La moyenne régionale cache des différences entre départements. En effet avec plus d'1,1 million de m³ récolté, le Puy-de-Dôme représente 23 % de la récolte régionale, tandis que la Drôme figure en dernière position avec moins de 200 000 m³ de bois récolté (4 % du volume régional).

La capacité moyenne des exploitations forestières du Puy-de-Dôme (26 900 m³/entreprise/an) et de la Haute-Loire (18 800 m³) est très nettement supérieure à la moyenne française (12 200 m³).

Entre 2013 et 2014, l'Ain, le Rhône et la Drôme affichent des croissances importantes de leur récolte entre + 12 % et + 18 %. La progression des départements de l'Allier,

Ardèche, Loire, Haute-Loire est de l'ordre de + 8 %. Enfin, la récolte du Puy-de-Dôme et des départements montagnards des Alpes (Savoie, Haute-Savoie et Isère) est stable.

En un an, c'est sur le bois énergie que l'on retrouve les plus fortes augmentations pour les départements suivants : Drôme (+ 64 %), Haute-Loire (+ 66 %), Haute-Savoie (+ 29 %), Ardèche (+ 23 %) et Loire (+ 14 %).



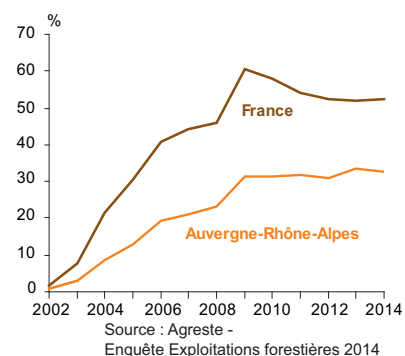
Source : Agreste - Enquête exploitations forestières 2014

La certification des bois récoltés plafonne

À la 3^e place des régions productrices de bois, la région Auvergne-Rhône-Alpes accuse un important retard en matière de bois récolté certifié. En effet, avec seulement 32 % des bois récoltés certifiés (72 % pour son voisin Aquitaine-Limousin-Poitou-Charente), elle se positionne nettement en dessous de la moyenne française de 52 % en 2014. Le constat est

le même quel que soit l'usage des bois (bois d'œuvre, bois d'industrie ou bois énergie), avec un écart de 20 points, stable depuis 2010, entre le niveau régional et national. Cet écart s'explique notamment par la part très importante des forêts privées dans la région et par l'extrême morcellement de cette propriété. Au niveau national comme en Auvergne-Rhône-Alpes la part de récolte certifiée plafonne depuis 2010.

Part des bois récoltés certifiés



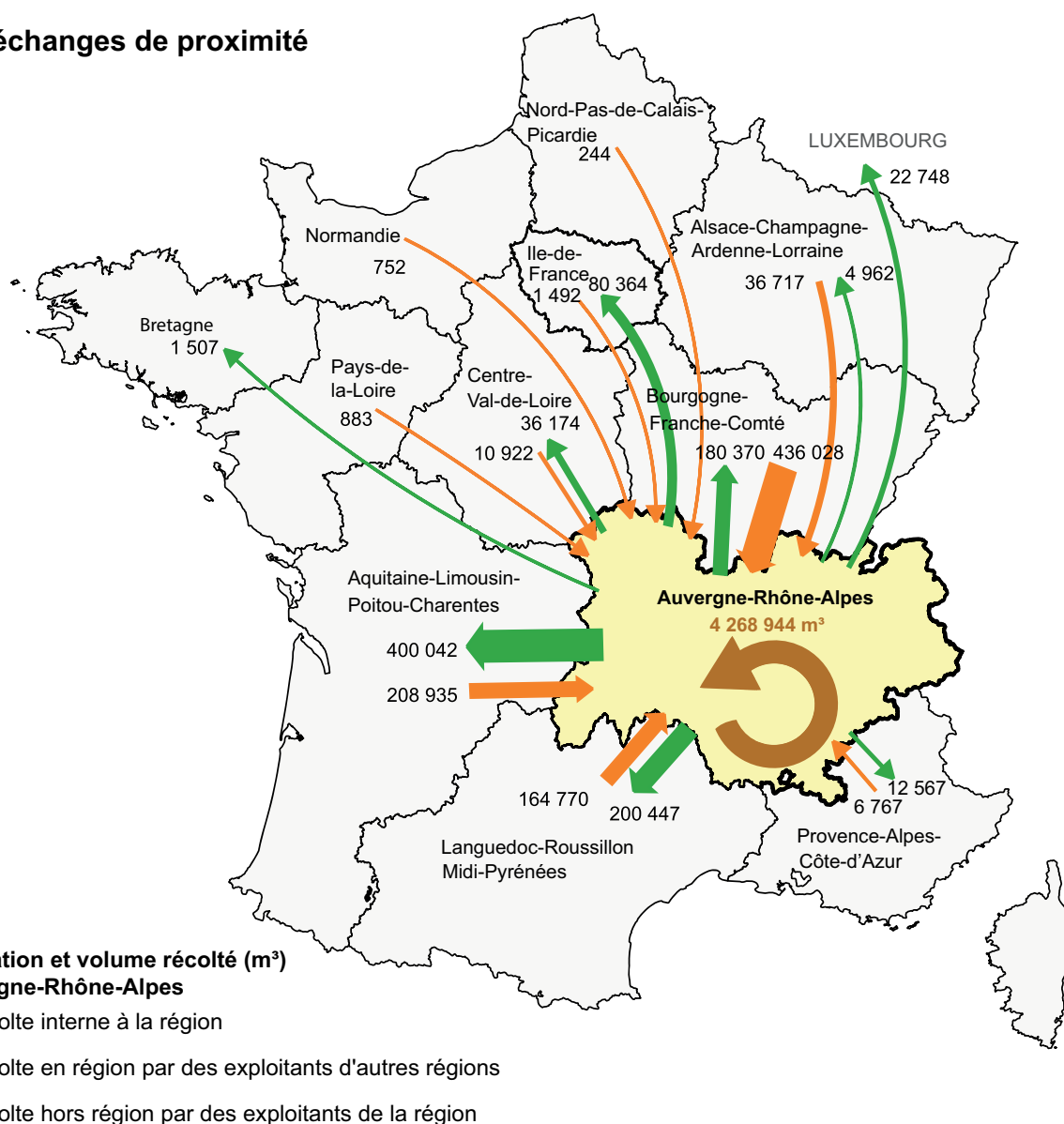
Les entreprises régionales réalisent 80 % de la récolte

Sur les 5,2 millions de m³ exploités dans la région, plus de 80 % (4,3

millions de m³) ont été récoltés par des exploitants ayant leur siège en Auvergne-Rhône-Alpes. Les exploitants hors région mobilisent 72 000 m³ de grumes de plus que les

exploitants d'Auvergne-Rhône-Alpes n'en récoltent en dehors de la région. La balance entrée-sortie est donc faiblement négative, de l'ordre d'1,4 % de la récolte régionale.

Des échanges de proximité



Les volumes sont comptabilisés au siège de l'exploitation forestière et ventilés selon le lieu de récolte

Ne sont représentés que les flux supérieurs à 100 m³

Sources : ©IGN - GEOFLA® - Enquête exploitations forestières 2014

Les sciages sont stables en Auvergne-Rhône-Alpes

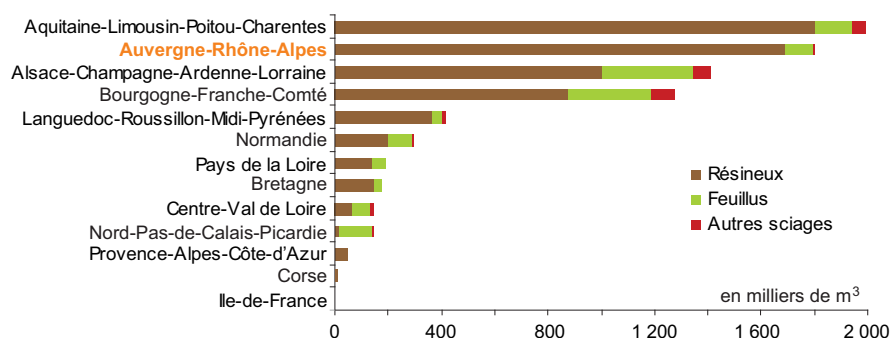
Avec 1,8 million de m³ de sciages produits en 2014, la région Auvergne-Rhône-Alpes concentre 23 % des volumes sciés en France. La production de sciages en région a baissé de 2 % par rapport à 2013 tout comme celle observée au niveau national. L'activité de sciage en Auvergne-Rhône-Alpes reste relativement stable depuis vingt ans, avec un pic autour de 2 millions de m³ entre 2006 et 2008. Très largement dominée par les sciages de résineux

très demandés par la construction, la région est leader sur les essences de douglas, sapin-épicéa et pin sylvestre avec respectivement 37 %, 36 % et 28 % des volumes sciés en France. Ces essences représentent plus de 80 % des volumes sciés dans la région. Le chêne, quant à lui, est l'essence feuillue la plus sciée avec 3 % des sciages d'Auvergne-Rhône-Alpes soit plus de 50 000 m³. Depuis 20 ans, les courbes des volumes de sciages du douglas et du pin sylvestre se sont croisées, celle du sapin et de l'épicéa progresse légèrement. Côté feuillus, le chêne

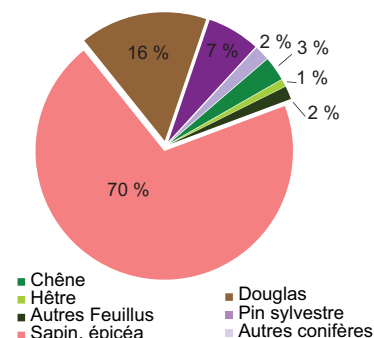
reste au-dessus de 50 000 m³ par an alors que les volumes de peuplier chutent de 65 000 m³ en 1994 à 25 000 m³ en 2014. Sur cette même période, les volumes sciés de hêtre ont été divisés par deux.

Les sciages rabotés, poncés et abou-tés sont quant à eux en progression, notamment sur les résineux avec une moyenne annuelle autour des années 2000 à près de 30 000 m³ sciés et à plus de 80 000 m³ depuis 2010. Cette progression est en lien avec la modernisation des scieries sur la seconde transformation.

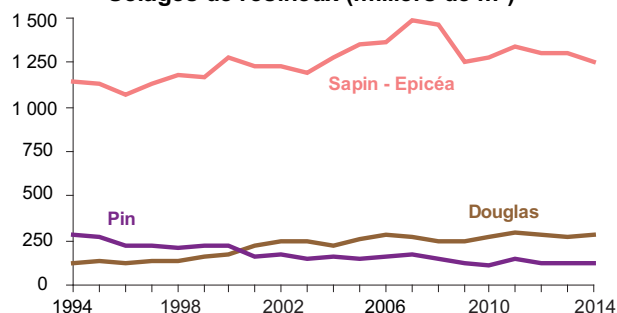
Volumes sciés par région en 2014



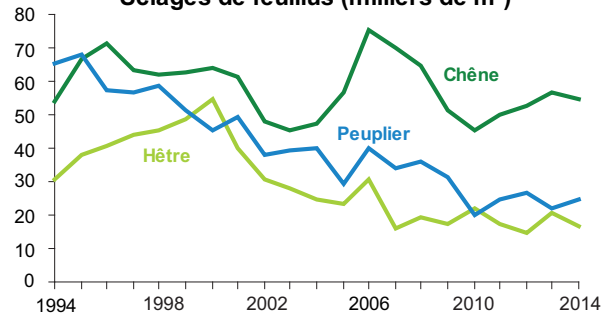
Sciages par essence en 2014



Sciages de résineux (milliers de m³)



Sciages de feuillus (milliers de m³)



Source : Agreste - Enquête Scieries 2014

Volume scié par département en 2014

en m ³ bois sciage	Feuillus			Conifères				Total Feuillus, conifères			Ensemble sciages *
	Sciages feuillus	dont chêne	dont hêtre	Sciages conifères	dont sapin et épicéa	dont douglas	dont pin sylvestre	Sciages	dont gestion durable	dont séchés artificiellement	
Ain	40 192	29 200	2 887	275 310	243 114	27 232	s	315 502	99 910	28 842	316 006
Allier	22 509	13 557	s	16 499	6 954	7 896	1 191	39 008	2 211	s	44 386
Ardèche	814	s	0	74 711	30 216	29 471	14 524	75 525	6 340	92	75 525
Cantal	4 390	758	s	56 904	41 266	10 615	4 958	61 294	6 154	0	61 294
Drôme	s	0	0	s	30 419	3 658	0	34 677	22 708	s	34 677
Isère	4 071	527	s	137 704	120 956	11 510	s	141 775	42 033	6 574	144 231
Loire	2 845	197	309	147 420	90 159	44 438	10 259	150 265	19 907	1 521	150 265
Haute-Loire	285	0	0	301 798	215 403	29 607	51 348	302 083	37 353	16 503	302 083
Puy-de-Dôme	21 262	10 042	7 563	340 245	218 792	75 378	32 124	361 507	27 709	4 867	362 320
Rhône	s	s	0	s	19 939	44 424	s	68 747	13 009	1 909	68 747
Savoie	s	s	0	s	82 079	1 566	0	85 818	7 020	825	85 818
Haute-Savoie	s	s	s	s	154 923	790	s	157 315	40 167	13 591	157 315
Auvergne-Rhône-Alpes	100 620	54 429	16 507	1 692 896	1 254 220	286 585	118 598	1 793 516	324 521	78 534	1 802 667
Rang de la région en France	5	5	5	2	1	1	1	2	3	4	3
Part du volume national (%)	8	9	5	27	36	37	28	23	12	8	23

* dont bois sous rails et merrains
s : secret statistique

Source : Agreste - Enquête Scieries 2014

Des spécificités départementales

Pour les scieries, c'est le département de l'Ain qui présente la plus forte moyenne par entreprise avec 11 000 m³/an soit deux fois plus que la moyenne nationale.

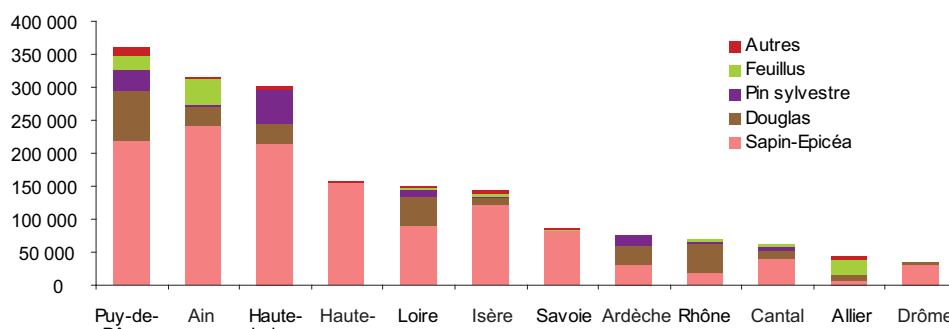
Malgré la dominance des sciages résineux observée au niveau régional, chaque département présente des spécificités. L'Ain se démarque par son importante activité de sciages

feuillus (40 000 m³) et notamment du chêne avec plus de la moitié du volume scié de la région (29 000 m³). Les départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme complètent l'activité de sciages feuillus avec chacun plus de 20 000 m³ sciés, répartis essentiellement entre le chêne, le hêtre et le peuplier. L'Allier et l'Isère couvrent l'essentiel de l'activité de merranderie* de la région.

Concernant les résineux, l'Ain

se positionne en première place pour les volumes de sapin-épicéa (240 000 m³) juste devant le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire (respectivement 218 000 m³ et 215 000 m³). On retrouve les sciages de douglas dans le Puy-de-Dôme (75 000 m³) puis dans la Loire et le Rhône (avec 44 000 m³ chacun). Enfin la Haute-Loire domine la production de sciages de pin sylvestre (51 000 m³).

Volumes (m³) sciés par département en 2014



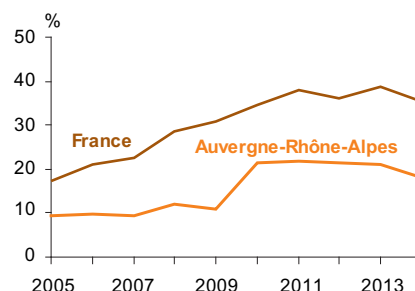
Source : Agreste - Enquête Scieries 2014

La certification des bois sciés ne progresse plus

La région Auvergne-Rhône-Alpes se positionne à la 9^e place des régions françaises en part des volumes de bois sciés certifiés. Par rapport à la France, le retard de la région dans la certification des bois sciés s'accen-

tue ces quatre dernières années. En effet, la tendance nationale est à la stabilité, celle de la région baisse légèrement. Entre 2009 et 2010, le mécanisme de portage de la certification par des structures de regroupements des propriétaires a permis d'amplifier la part des bois sciés certifiés.

Part des bois sciés certifiés (toutes essences confondues)

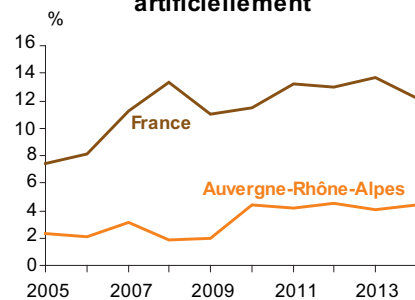


Le séchage en scierie

La région Auvergne-Rhône-Alpes accuse un retard dans le séchage des bois sciés par rapport au niveau national. Ce retard peut s'expliquer en partie par le champ de l'enquête scieries qui exclue les entreprises réalisant uniquement du séchage installées dans la région depuis quelques années. Depuis 2005, on observe toujours de fortes disparités

entre le séchage des résineux et le séchage des feuillus. Ces derniers suivent la même tendance que le niveau français autour de 14 %. A l'inverse, la part des résineux sciés séchés est beaucoup plus faible avec tout juste 4 % contre 12 % au niveau national. Cette situation est en opposition apparente avec les besoins des constructeurs qui utilisent des produits bois séchés.

Part des bois sciés séchés artificiellement



Source : Agreste - Enquête Scieries 2014



Stockage de sciage

* Cf définitions page 8

Les scieurs de la région à la recherche de valeur ajoutée

L'activité de merranderie progresse de 2 500 m³ en 2001 à 8 400 m³ en 2014 avec près de 45 % certifiés cette année.

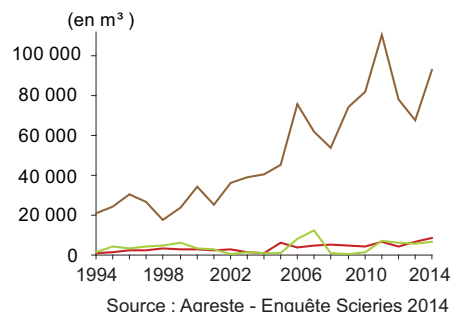


Depuis vingt ans, pour se diversifier et apporter de la valeur ajoutée à leurs produits de sciages, les scieurs ne font plus uniquement du bois brut mais développent d'autres types de produits tels que les sciages rabotés, poncés ou aboutés. Entre 1994 et

2014, cette part est passée de moins d'1 % à plus de 8 % pour les sciages de feuillus et de 1 % à 6 % pour les sciages de résineux.



Types de produits



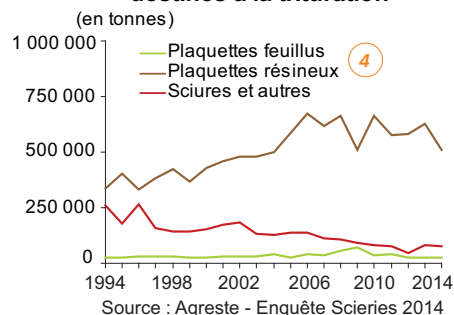
Les produits connexes de scierie : tout sauf des déchets

Les produits connexes trouvent une valorisation de plus en plus attractive sur les marchés de l'énergie ou de la trituration. Les sciures et autres chutes et débris connaissent notamment une forte progression depuis

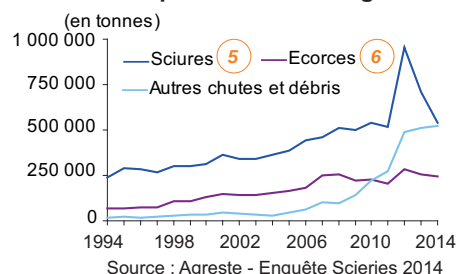
10 ans. Ce sont essentiellement des marchés de proximité, à l'inverse des marchés des industries des pâtes et panneaux, beaucoup plus soumis aux fluctuations des marchés internationaux. Les produits connexes alimentent des unités de granulation installées en Auvergne-Rhône-Alpes, les industries de pâtes et

panneaux de la région et des régions limitrophes, les réseaux de chaleur et les chaufferies développés sur le territoire. Lié directement à l'activité de sciages, le volume total des produits connexes atteint 1,9 million de m³ en 2014.

Produits connexes destinés à la trituration



Produits connexes destinés à d'autres utilisations dont la production d'énergie



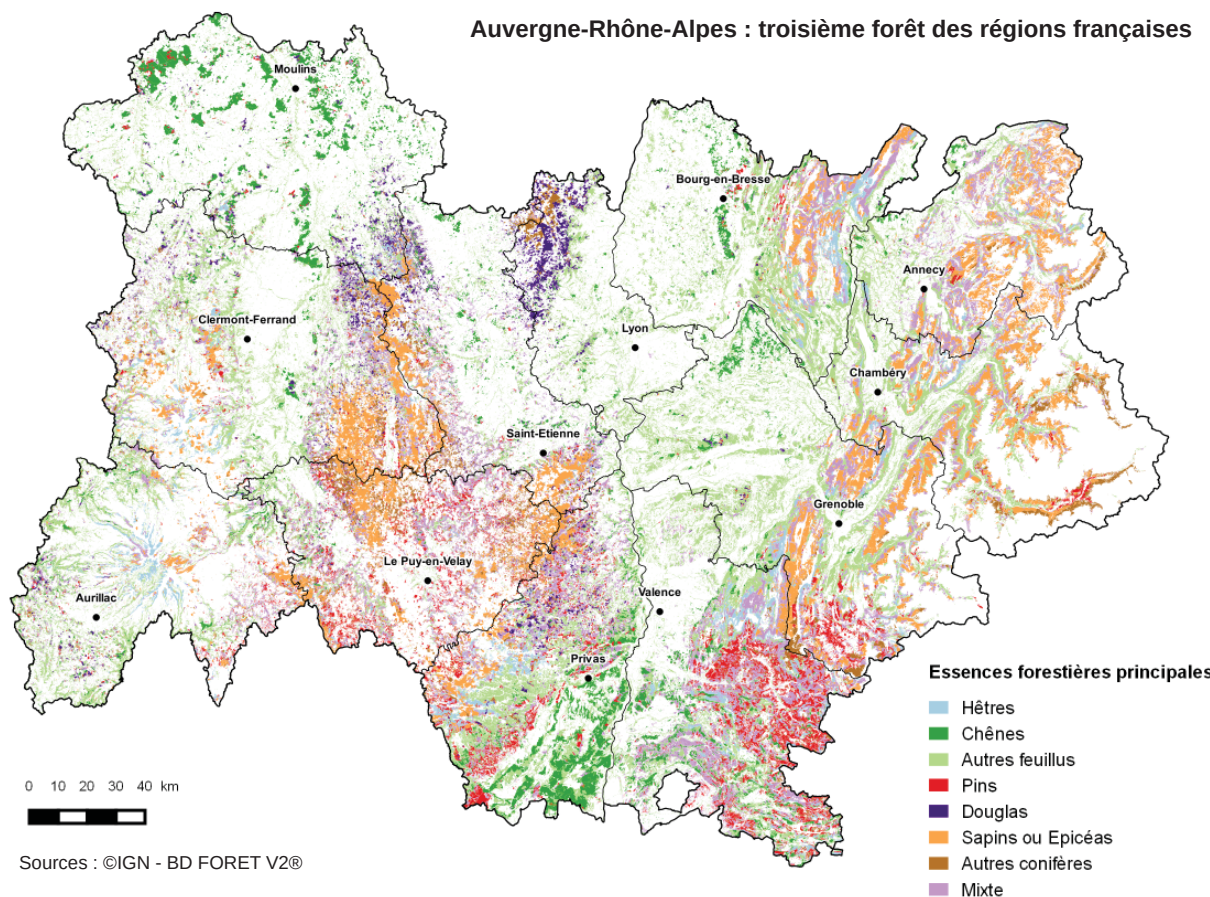
Produits connexes commercialisés en 2014

(en tonnes)	Quantités totales livrées	Rang*	Part*	Dont livrées pour la production d'énergie	Part*
Plaquettes de feuillus	25 661	7	6	-	-
Plaquettes de conifères	509 202	2	28	-	-
Sciures	40 966	4	12	-	-
Autres sous-produits (y compris écorces)	36 899	4	10	-	-
Produits destinés à la trituration	612 728	2	21	-	-
Sciures	537 987	1	30	310 196	67
Ecorces	243 137	2	27	152 479	53
Plaquettes de scieries	433 926	1	33	162 343	40
Autres sous-produits	86 476	2	14	43 015	19
Produits destinés à d'autres utilisations (dont la production d'énergie)	1 301 526	1	28	668 033	48
Total produits connexes	1 914 254	2	25	668 033	48

* rang de la région en France et part du volume national
- : sans objet

Source : Agreste - Enquête Scieries 2014

Auvergne-Rhône-Alpes : troisième forêt des régions françaises



Clotilde Meyronneinc

Méthodologie

Le service de la Statistique et de la Prospective du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt réalise deux enquêtes annuelles de branche :

- la première vise à connaître la production en quantités physiques pour la branche d'activité exploitation forestière « EXF » (NAF 02.20Z). Elle recense le volume de bois récolté en France métropolitaine par département de récolte, par utilisation, par essence et par destination.

- la seconde enquête vise à connaître la production en quantités physiques et la production commercialisée en valeur sur les activités de sciage, rabotage, ponçage et impregnation de bois « SRI » (NAF 16.10A et parties de 10.10B, 16.22Z et 16.24Z). Elle recense la production de sciages, de certains produits transformés et des produits connexes en France métropolitaine et dans les départements d'Outre Mer par établissement de production, par qualité et par catégorie d'essence. L'objectif principal est le suivi, année après année, de la production de bois d'œuvre, de bois d'industrie et de bois énergie, ainsi que la production de sciages, de produits connexes et de produits transformés. Toutes les entreprises de ces branches sont interrogées.

Définitions

Exploitation forestière : production de bois brut pour les scieries, la production de bois de mine, les pieux de clôtures, les poteaux électriques, ainsi que les produits de bois et de résidus de l'exploitation forestière à des fins énergétiques.

Première transformation : ensemble des activités de sciage, de fabrication de panneaux, contreplaqués, placages, ainsi que la fabrication de pâte à bois et de pâte à papier.

Bois certifié : bois provenant de forêt gérée durablement et qui bénéficient d'un des deux systèmes de certification forestière actuellement reconnus en France (FSC ou PEFC).

Merranderie : activité de fabrication de merrains, pièces obtenues en débitant un tronçon de grume (billon), principalement de chêne, par fendage, servant à confectionner les douelles (ou douves) de tonneaux.

Pour en savoir plus :

<http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Foret-Bois-Energies>